

A l'attention de Monsieur Laurent Verger, président de la commission d'enquête publique projet éolien « fromentaux » entre La Meyze et Nexon.

Avis d'opposition : Christian Jager, le Bouquet 1, La roche l'Abeille

Monsieur,

Afin d'être bref : ce projet ni d'autres de ce genre ne sauveront le climat, ne sont payables ni efficaces, du aux couts induits, ne sont compatibles avec la protection de la biodiversité, avec le respect du lieu de vie des riverains. L'information du public à été lacunaire et ne permets pas de juger de la pertinence et des impacts de ce projet.

Dans l'état actuel des connaissances ces éoliennes auront besoin d'autant de capacité fossile ou fissile et, comme mentionné dans le dossier, de redimensionner le poste source de la Traverse, d'augmenter les puissances des lignes HT, coûts qu'on peut ajouter au prix du KWh mentionné par le promoteur

Ces éoliennes ne peuvent garantir l'approvisionnement des ménages. (Env. 10.000) **S'ils devaient le faire p.ex. par stockage hydrogène**, trois quarts des 30.000 MWh seraient nécessaire pour le stockage, il faudrait en plus un électrolyseur, l'espace pour le stockage, et une réserve d'eau disponible à tout moment (10l d'eau pour une unité d'hydrogène). Le captage de Veyrinas ne suffirait pas.

Il resterait donc : 10.000 personnes divisé par quatre= env. **250 personnes fourni en électricité**, juste pour les besoins personnels (18.000 millions d'euros plus les dépenses pour le stockage, pour seulement 20 ans). Combien d'éoliennes faudrait il en plus pour les écoles, commerces etc. ? Pour combien d'argent ? Le prix du KWh, mentionné par le promoteur comparé au nucléaire, quadruplerait.

Je conteste également la validité d'une enquête publique qui se déroule pendant les vacances et de surcroit avec un long weekend de quatorze Juillet inclu.

Ce qui me choque : que les personnes touchées par le syndrome éolien ne sont pas respectées ni pris en charge ou dédommagées, mais qu'elles doivent par tribunal et à leur propres frais obtenir gain de cause. Car juste mesurer à l'extérieur de leur maison le bruit avec des moyennes de mesures, pour prouver que le promoteur est en « règle », ne suffit vraiment pas pour prouver l'effet « nocebo ».

Je pense que la transition énergétique, telle que déployée actuellement, mal pensée, au frais du contribuable, mais surtout des riverains proches, propagée à l'aide de slogans qui frisent le mensonge, apparemment dans le seul but de stimuler la « croissance verte » dans l'avantage de grand groupes d'investisseurs internationaux, de plus avec très peu d'impact sur le climat, doit être complètement reversionnée à base de calculs réalistes et de pragmatisme.

Respectueusement

Christian Jager